



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

céréales

Question écrite n° 103351

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur l'évolution du cours des céréales. Il désire connaître l'évolution de ces cours durant ces deux dernières années.

Texte de la réponse

En janvier 2009, les cours des principales céréales sont bas : autour de 140 euros/tonne (t) pour le blé tendre français, 125 euros/t pour le maïs et 110 euros/t pour l'orge. Les fortes hausses de prix des campagnes 2006-2007 et surtout 2007-2008 ont été rapidement effacées lors des six premiers mois de campagne 2008-2009 (juillet à décembre 2008) sous l'effet de disponibilités élevées au niveau mondial, les récoltes étant abondantes. La baisse des cours se poursuit globalement jusqu'à la fin de campagne 2009-2010 pour le blé tendre et l'orge : ils diminuent de plus de 10 % entre janvier 2009 et juin 2010. Les cours du maïs augmentent (+ 10 %), notamment parce que les bilans en maïs, européen, mais surtout mondial, sont plus tendus que ceux du blé. À partir de juillet-août 2010, les cours augmentent de façon spectaculaire, surtout ceux du blé. Malgré des stocks mondiaux élevés, ils se sont considérablement accrus au fur et à mesure que se révélait la faiblesse des récoltes des pays de la mer Noire, notamment après que la Russie a déclaré un embargo sur ses exportations. La cotation du blé « rendu Rouen » atteint ainsi 210 euros/t en août (+ 70 % par rapport à août 2009). Le marché du maïs suit la même tendance à la hausse, mais de manière un peu moins marquée : les cours d'août 2010 sont supérieurs de 50 % à ceux d'août 2009. Le maïs est moins concerné par la sécheresse qui a frappé les pays de la mer Noire mais, malgré une récolte record, la demande est telle que les stocks chutent. La hausse des cours se poursuit les quatre derniers mois de l'année 2010, avec un regain de tensions sur les marchés début 2011. Durant le premier trimestre 2011, les cours du blé tendre et de l'orge atteignent en moyenne 250 et 200 euros/t respectivement, faisant plus que doubler par rapport au premier trimestre 2010. Les cours du maïs augmentent de 80 %, se juchant à près de 220 euros/t. Très fermes, ils s'accroissent encore début avril dans un contexte d'offre limitée et de stocks bas. Le Président de la République a mis la question de la volatilité des prix des matières premières agricoles à l'ordre du jour de la présidence française du G20. Les travaux du G20 s'articulent autour de 4 axes : l'amélioration de la transparence des marchés agricoles ; une meilleure coordination pour prévenir et gérer les crises agricoles ; la régulation des marchés financiers de dérivés de matières premières et la lutte contre la spéculation ; la situation des pays les plus vulnérables, notamment pour y relancer le développement durable de l'agriculture. Sur cette base, les ministres de l'agriculture du G20 se réuniront les 22 et 23 juin 2011 pour la première fois avec les grandes organisations internationales afin d'adopter un plan d'actions pour l'agriculture mondiale.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103351

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 2967

Réponse publiée le : 17 mai 2011, page 5039